



**Le Club de patinage artistique de Varennes et
l'Association régionale de patinage artistique de la Rive-Sud
annoncent la tenue de la
Finale régionale STAR / Michel-Proulx 2012 – Rive-Sud,
du 27 au 29 janvier 2012.**

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans la région Rive-Sud.

Président(e) comité organisateur : Caroline Gagnon, CPA Varennes

Co-présidentes de la compétition : Isabelle Matte (450 346-8240, imatte@hotmail.com)
et Sylvie Potvin (450 922-1228, potvin.sylvie@videotron.ca)

Représentant technique : Isabelle Matte

Spécialiste des données en chef : Hélène Morin

Spécialiste des données informatiques : Micheline Blanchette

LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

N° DE SANCTION : R-11-103

NOM DU CLUB HÔTE : CPA Varennes

ADRESSE : C.P. 66, Varennes (Qc) J3X 1P9

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.0 Endroit

2.0 La compétition se tiendra à l'aréna Louis-Dalpe, 2000, boul. René-Gaultier, Varennes (Qc) J3X 1N8

2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de 85 X 200.

3.0 Responsabilités

Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclus de toute compétition subséquente.

5.0 Restrictions

Aucune restriction

6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être oblitérés au plus tard le 16 décembre 2011 à l'adresse suivante ou être reçus au plus tard le 20 décembre 2011 à l'adresse suivante :

Adresse : A/S Sylvie Potvin
 Finale régionale STAR/Michel-Proulx 2011 – Rive-Sud
 413, rue Fernand-Séguin
 Ste-Julie (Qc) J3E 2C8

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7.0 Frais d'inscriptions

75 \$ par événement

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de ARPARS et datés **au plus tard le 20 décembre 2011**. **Aucun chèque postdaté après le 20 décembre 2011 ne sera accepté.** Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite. Des frais de 25 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

8.0 Date limite des tests

La date limite des tests est le **1^{er} janvier** qui précède la compétition.

9.0 CALCUL DES RÉSULTATS

Veillez prendre note que la méthode de calcul des résultats « CPC » (calcul par points cumulatifs) sera utilisée pour les catégories Junior Bronze et supérieures. La méthode de calcul des résultats « UPU » (un par un) sera utilisée pour les catégories Préliminaires et inférieures.

10.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux CD lors de l'enregistrement. Veuillez vous assurer que votre CD est enregistrée en « CD audio » et non en MP3, car il ne sera pas accepté.

11.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacun des CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire). Le niveau 1 complété est exigé pour tous les entraîneurs à l'exception des nouveaux entraîneurs (carte photo d'entraîneur comme preuve d'éligibilité).

12.0 Frais d'admission

Adulte : 5 \$ Gratuit : 12 ans et moins

Le concurrent et un accompagnateur auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

13.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix. Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant ou équipe, une médaille sera remise.

14.0 Trophée perpétuel

Non applicable

15.0 Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera transmis sur Internet à l'adresse : www.arpars.ca

16.0 Formation des groupes

Les groupes de patineurs des catégories STAR seront formés aléatoirement.

17.0 Vidéo

Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût : à confirmer \$

18.0 Restaurants

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

19.0 Hébergement

HÔTEL OFFICIEL : Welcome Inns, Boucherville : 450 449-1011. Lors de votre réservation, veuillez mentionner que celle-ci est faite dans le cadre de la Compétition Finale régionale STAR/Michel-Proulx 2012 – Rive-Sud

20.0 Critères techniques : se référer au programme équilibré de Patinage Canada.

CATÉGORIE NON-OFFICIELLE

La région Rive-Sud offre aux patineurs Pré-juvéniles (dames et messieurs), de participer à la finale régionale STAR/Michel-Proulx Rive-Sud 2011, dans une catégorie non-officielle. Cette compétition ne servira pas de qualification pour une compétition provinciale.

ÉPREUVE DE STYLE LIBRE COMPÉTITIF

STYLE LIBRE PRÉ-JUVÉNILE

TEST : Avoir réussi le test préliminaire de style libre au complet

Un programme libre d'une durée de 2,5 minutes (+/- 10 secondes)

Dames : Ne pas avoir atteint 11 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition

Messieurs : ne pas avoir atteint 12 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition

CATÉGORIES AVEC ÉLIMINATION RÉGIONALE

Aucune limite d'âge pour toutes les catégories

Les exigences en matière de tests sont les suivantes (date limite des tests – 1 janvier qui précède la compétition) :

ÉPREUVES DE STYLE LIBRE STAR

STYLE LIBRE DÉBUTANT

TEST : Ne pas avoir réussi le test préliminaire de style libre.

Un programme libre d'une durée de 1 minute (+/- 10 secondes)

Éléments du programme libre (aucun autre élément ne peut être inclus) :

- Saut de valse
- Un saut parmi : salchow, boucle piquée (toe loop), boucle (loop)
- Une combinaison de deux sauts parmi : salchow, boucle piqué (toe loop), boucle (loop)
- Une pirouette – une position de base sans changement de pieds
- Une séquence de pas
- Un minimum de un mouvement de transition
- Aucun saut ne peut être répété
- Pour tout manquement, une pénalité de 0,1 point sera appliquée sur la note technique.

STYLE LIBRE PRÉ-PRÉLIMINAIRE

TEST : Ne pas avoir réussi le test préliminaire de style libre.

Un programme libre d'une durée de 1,5 minute (+/- 10 secondes)

STYLE LIBRE PRÉLIMINAIRE

TEST : Avoir réussi le test préliminaire de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior bronze de style libre

Un programme libre d'une durée de 2,0 minutes (+/- 10 secondes)

STYLE LIBRE JUNIOR BRONZE

TEST : Avoir réussi le test junior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior bronze de style libre

Un programme libre d'une durée de 2,5 minutes (+/- 10 secondes)

STYLE LIBRE SENIOR BRONZE

TEST : Avoir réussi le test senior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior argent de style libre

Un programme libre d'une durée de 3,0 minutes (+/- 10 secondes)

STYLE LIBRE JUNIOR ARGENT

TEST : Avoir réussi le test junior argent de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior argent de style libre

Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes (+/- 10 secondes)

STYLE LIBRE SENIOR ARGENT

TEST : Avoir réussi le test senior argent de style libre mais ne pas avoir complété le test or de style libre

Un programme libre d'une durée :

Dames - Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes +/- 10 secondes

Messieurs - Un programme libre d'une durée de 4,0 min. +/- 10 sec.

STYLE LIBRE OR

TEST : Avoir réussi le test or de style libre

Dames : Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes +/- 10 secondes

Messieurs : Un programme libre d'une durée de 4,0 min. +/- 10 sec.

PATINAGE EN COUPLE

PATINAGE EN COUPLE OUVERT

TEST : Aucun des deux partenaires ne doit avoir réussi un test de compétition de patinage en couple, mais chaque partenaire doit avoir réussi au moins le test préliminaire de style libre.
Un programme libre d'une durée de 2,0 minutes (+ / - 10 secondes).

ÉPREUVES DE DANSE

(Note : Les danses doivent être exécutées dans l'ordre indiqué. Pour connaître le nombre de tracés de danse à exécuter veuillez vous référer au Manuel technique de Patinage Canada, Définition des termes de patinage artistique – 3.15 (2))

DANSE PRÉLIMINAIRE

TEST : Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test junior bronze de danse.
CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Valse hollandaise et Baby Blues

DANSE JUNIOR BRONZE

TEST : Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test senior bronze de danse.
CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Danse swing et tango Fiesta

DANSE SENIOR BRONZE

TEST : Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test junior argent de danse.
CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Fourteenstep et Ten-Fox

DANSE JUNIOR ARGENT

TEST : Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test senior argent de danse.
CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Tango Harris et Rocker Fox-trot

DANSE SENIOR ARGENT

TEST : Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test or de danse.
CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Valse Starlight et Kilian

Procédure pour les éliminations régionales

- **Catégorie de patinage STAR / Michel-Proulx**

FINALE RÉGIONALE STAR / Michel-Proulx

Règlements généraux :

Les Championnats de patinage STAR / Michel-Proulx de la section Québec (finale provinciale) se dérouleront conformément aux règlements exposés dans l'édition du manuel des règlements officiels de Patinage Canada. Veuillez vous rapporter plus précisément à la section 5000 et à la section 7000.

Élimination régionale :

1. Chaque région doit tenir une compétition pour sélectionner son équipe pour la finale provinciale.
2. Le club d'appartenance du patineur détermine la région où il participe à la compétition. Dans le cas d'un couple en style libre ou en danse dont les clubs d'appartenance sont de régions différentes, le couple doit choisir la région qu'il veut représenter et il doit avertir l'autre région de son choix. Si un patineur désire participer à la compétition en simple, il peut le faire seulement s'il représente la même région dans les deux catégories. Un patineur ne peut représenter sa région à la fois en danse et en couple. Les catégories doivent être celles de la finale provinciale.
3. Les deux premières positions de chaque catégorie se qualifient pour la finale provinciale; maximum de deux patineurs par catégorie.
 - a. Advenant des égalités qui compromettraient le nombre maximum par catégorie, les patineurs devront patiner à nouveau dans la même journée.
4. En cas de désistement d'un concurrent qualifié, le concurrent classé au rang suivant, dans la même catégorie, peut être désigné comme remplaçant.
5. S'il y a moins de deux concurrents dans une même catégorie, les concurrents de cette catégorie seront éligibles à la finale provinciale à condition de présenter leur programme lors de l'élimination régionale.
6. Tous les patineurs qui participeront à la ronde de qualification de la Finale régionale ne pourront pas s'inscrire à la Finale provinciale dans une autre catégorie à l'exception du Multi-STAR, du Triathlon et du Biathlon.

Restriction et exclusions :

- a) Les patineurs STAR peuvent s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification.
- b) Les patineurs inscrits dans une catégorie des Jeux du Québec lors des éliminations régionales ne peuvent s'inscrire dans **AUCUNE** des catégories de la même discipline (simple, couple danse) des Championnats de patinage STAR / Michel-Proulx (finale provinciale).
- c) Les patineurs de la catégorie pré-juvénile et juvénile en simple qui participeront aux Championnats de section de la saison en cours (en février) ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie de niveau STAR aux Championnats de patinage STAR / Michel-Proulx de la section Québec.
- d) Un concurrent peut s'inscrire dans deux disciplines (simple et couple ou simple et danse) s'il le désire à la condition de satisfaire aux critères mais ne peut s'inscrire dans deux catégories de la même discipline.
- e) Pour les catégories juvéniles et plus, voir le tableau ci-dessous.

Catégorie de patineurs de compétition (qui ont pris part aux Championnats de section de la saison en cours)	Épreuves auxquelles les patineurs peuvent prendre part au Championnat provincial STAR / Michel-Proulx
Patineurs Novices et de niveau supérieur en simple, couple et danse	Aucune épreuve
Patineurs, pré-juvéniles, juvéniles et pré-novices de danse de compétition	Style libre, patinage en couple et triathlon
Patineurs, pré-juvéniles, juvéniles et pré-novices de compétition de patinage en simple	Patinage en couple, danse et biathlon
Patineurs, juvéniles et pré-novices de compétition de patinage en couple	Style libre, danse, biathlon et triathlon
Patineur de patinage synchronisé de compétition	Toutes les épreuves